



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

SÉANCE ORDINAIRE

DATE : Mercredi 22 novembre 2017
HEURE : 19 h 30
LIEU : Centre administratif de la MRC

Sont présents : BEAUREGARD Sylvie, mairesse de Cowansville
BELLEFROID Martin, maire de Pike River
BURCOMBE Richard, maire de Lac-Brome
CHAMBERLIN Brent, maire de Saint-Armand
DÉRAGON Normand, représentant de la Ville de Bedford
DROLET Jacques, maire de Bolton-Ouest
GRAVEL Guy, maire d'Abercorn
JANECEK Pierre, maire de Dunham
LAFRANCE Michel, maire de Sutton
LÉVESQUE Jean, maire de Frelighsburg
MELCHIOR Patrick, maire de Farnham
NEIL Steven, maire de Brigham
PHOENIX Laurent, maire de Sainte-Sabine
RIOUX Gilles, maire de Stanbridge Station
SANTERRE Albert, maire de Saint-Ignace-de-Stanbridge
SELBY Tom, maire de Brome
ST-JEAN Gilles, maire du Canton de Bedford
TÉTREAU Daniel, maire de Notre-Dame-de-Stanbridge
VAUGHAN Greg, maire de Stanbridge East
VILLENEUVE Louis, maire de Bromont

Formant quorum sous la présidence de madame Sylvie Dionne-Raymond, préfet et mairesse d'East Farnham.

Sont également présents : Messieurs Robert Desmarais, directeur général, Francis Dorion, directeur général adjoint et directeur du service de la gestion du territoire et M^e Alexandra Pagé, greffière par intérim, agissant aux présentes à titre de secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Proposition d'une procédure accélérée pour le déroulement des séances du conseil
3. Première période de questions du public
4. Adoption du procès-verbal du 14 novembre 2017
5. Prévisions budgétaires 2018 :
 - 5.1. Partie 1 : présentation, pour adoption, des prévisions budgétaires 2018 pour l'ensemble (21) des municipalités (Administration, Développement économique, Jeunes en mouvement Brome-Missisquoi, Immigration, Entretien de l'édifice, Aménagement du territoire, Sécurité incendie, Matières résiduelles, Gestion de l'eau, Pacte Brome-Missisquoi, Transport collectif, Abattage d'arbres, Pépinière de bandes riveraines et Carrières et sablières)
 - 5.2. Partie 2 : présentation, pour adoption, des prévisions budgétaires 2018 pour vingt (20) municipalités (Sécurité publique)
 - 5.3. Partie 3 : présentation, pour adoption, des prévisions budgétaires 2018 pour dix-neuf (19) municipalités (Transport adapté)
 - 5.4. Partie 4 : présentation, pour adoption, des prévisions budgétaires 2018 pour dix-sept (17) municipalités (Évaluation)
 - 5.5. Partie 5 : présentation, pour adoption, des prévisions budgétaires 2018 pour quinze (15) municipalités (Code municipal)
 - 5.6. Adoption de l'IPC servant à l'application du règlement sur la rémunération des maires
 - 5.7. Adoption des conditions salariales des employés
6. Cahier spécial de la Voix de l'Est du 21 novembre 2017 : la Voix de Brome-Missisquoi
7. Avis de motion et présentation du projet de règlement de contrôle intérimaire 06-1117 visant les zones à risque d'inondation dans le secteur du périmètre d'urbanisation du centre-ville de Sutton
8. Certificats d'autorisation de Saint-Ignace-de-Stanbridge :
 - 8.1. Règlement 2017.10302
 - 8.2. Règlement 2017.10303
 - 8.3. Règlement 2017.10305
9. Autorisation de signature d'un protocole d'entente avec l'entreprise Graymont pour un projet de compensation de cours d'eau
10. Avis de motion et présentation du projet de règlement 07-1117 abrogeant et remplaçant le règlement 07-1114 relatif à la tarification des biens et services de la MRC Brome-Missisquoi
11. Rapport du comité de sécurité publique du 2 novembre :
 - 11.1. Priorités d'intervention 2018 : processus de consultation des partenaires
12. Rapport du comité de l'évaluation du 2 novembre :
 - 12.1. Planification des activités 2018



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

13. Élection des comités et du poste de préfet suppléant – Séance du 19 décembre 2017 :
 - 13.1. Établissement des règles et description des comités de travail pour 2018
 - 13.2. Zones géographiques du territoire pour certains comités
14. Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2018
15. Liste des comptes à payer
16. Bilan de la maladie de Lyme dans Brome-Missisquoi
17. FARR Montérégie :
 - 17.1. Information sur le Fonds de la Montérégie
 - 17.2. Projets potentiels dans Brome-Missisquoi
18. Projet de Parc des sommets à Bromont
19. Période d'élection au conseil d'administration de la FQM
20. Programme RénoRégion : hausse de la valeur maximale d'un logement admissible à 115 000 \$
21. Calendrier des réunions des comités de la MRC pour la fin du mois de novembre et décembre
22. Questions diverses
23. Deuxième période de questions du public
24. Levée de la séance

411-1117

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE BEAUREGARD
APPUYÉ PAR ALBERT SANTERRE
ET RÉSOLU :**

D'adopter l'ordre du jour proposé en ajoutant après le point 4 le sujet « Organisation d'un colloque régional sur l'attraction de nouvelles populations » et en laissant le sujet « Questions diverses » ouvert.

ADOPTÉ

PROPOSITION D'UNE PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE POUR LE DÉROULEMENT DES SÉANCES DU CONSEIL

Suite à l'intervention de monsieur Yves Lévesque lors de la dernière séance du conseil concernant la durée des assemblées régulières, Madame Dionne-Raymond mentionne que dorénavant :

- Dans la mesure du possible, la levée de la séance se fera vers 21 h 30 pour une durée approximative de 2 h d'assemblée.
- Seuls les points décisionnels des comités seront soumis au conseil ainsi que les points informationnels de grande importance, compte tenu du fait que les procès-verbaux sont déposés et que les maires en prennent connaissance avant la séance.

Cette procédure sera réévaluée dans 6 mois afin de vérifier la satisfaction des membres quant au déroulement des séances.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Dyer, citoyenne de Sutton, s'adresse au conseil des maires concernant le projet de règlement de contrôle intérimaire sur l'identification de zones à risque d'inondation dans le centre-ville de Sutton. Elle souhaiterait qu'il y ait une personne qui représente les citoyens de Sutton au niveau technique pour accompagner la MRC et afin de permettre une meilleure diffusion de l'information.

Monsieur Desmarais explique les éléments clés du dossier. Il mentionne l'effet de gel de la résolution de contrôle intérimaire adoptée en octobre dernier et soutient qu'une étude sera faite par la MRC, en collaboration avec la ville de Sutton, afin d'identifier les zones inondables pour ensuite les intégrer au schéma d'aménagement.

Monsieur Michel Lafrance, maire de Sutton, mentionne également que le processus se fera dans la transparence avec la population.

Monsieur Paul Davignon, citoyen de Bolton-Ouest, s'interroge sur la nécessité de maintenir le nombre de membres actuels siégeant sur chaque comité de travail de la MRC considérant les coûts associés à leur présence.

412-1117

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 NOVEMBRE 2017

**IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK MELCHIOR
APPUYÉ PAR GILLES ST-JEAN
ET RÉSOLU :**

D'adopter le procès-verbal de la séance du 14 novembre 2017 tel que rédigé.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

413-1117

**Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi**

**ORGANISATION D'UN COLLOQUE RÉGIONAL SUR L'ATTRACTION DE NOUVELLES
POPULATIONS DANS BROME-MISSISQUOI**

CONSIDÉRANT que l'attraction de nouvelles populations et de main-d'œuvre qualifiée est un chantier prioritaire du plan stratégique de développement durable de la MRC;

CONSIDÉRANT la nécessité d'élaborer des stratégies communes pour l'attraction et le développement de notre région;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE
APPUYÉ PAR LOUIS VILLENEUVE
ET RÉSOLU :**

D'organiser un colloque sur l'attraction de nouvelles populations dans Brome-Missisquoi le samedi 17 mars 2018 de 9 h à 15 h 30 environ.

D'inviter tous les élus municipaux ainsi que les directeurs généraux des municipalités et les organismes régionaux en lien avec ce thème, tel que *Carrefour Jeunesse Emploi, Place aux Jeunes* et le *SERY*.

Que les coûts liés à la participation à cet événement soient entièrement assumés par la MRC Brome-Missisquoi.

De procéder aux vérifications nécessaires afin de confirmer l'endroit retenu pour la tenue du colloque lors du conseil du 19 décembre.

ADOPTÉ

414-1117

**ADOPTION DE LA PREMIÈRE PARTIE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018 :
ENSEMBLE DES MUNICIPALITÉS**

**IL EST PROPOSÉ PAR GILLES RIOUX
APPUYÉ PAR LAURENT PHOENIX
ET RÉSOLU :**

D'adopter la « Partie 1 » des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018 concernant les activités de l'ensemble des municipalités soit :

Administration	960 850 \$
Développement économique	1 723 325 \$
Jeunes en Mouvement Brome-Missisquoi	62 201 \$
Immigration	78 692 \$
Transport collectif (incluant l'entente de services pour les municipalités hors MRC d'Ange-Gardien et Sainte-Brigide-d'Iberville)	235 806 \$
Entretien de l'édifice	163 041 \$
Aménagement du territoire	912 984 \$
Sécurité incendie	156 671 \$
Matières résiduelles	1 014 925 \$
Gestion de l'eau	875 712 \$
Pacte Brome-Missisquoi	359 636 \$
Abattage d'arbres	42 653 \$
Pépinière de bandes riveraines	67 721 \$
Carrières et sablières	1 160 000 \$

ADOPTÉ

415-1117

**ADOPTION DE LA PARTIE 2 DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018
CONCERNANT 20 MUNICIPALITÉS**

**IL EST PROPOSÉ PAR GILLES ST-JEAN
APPUYÉ PAR JEAN LÉVESQUE
ET RÉSOLU :**

D'adopter la « Partie 2 » des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018 concernant vingt (20) municipalités (à l'exception de Bromont) pour l'activité de Sécurité publique (Sûreté du Québec) pour un montant de 39 034 \$.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

416-1117

**Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi**

**ADOPTION DE LA PARTIE 3 DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018
CONCERNANT 19 MUNICIPALITÉS**

**IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID
ET RÉSOLU:**

D'adopter la « Partie 3 » des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018 concernant dix-neuf (19) municipalités (à l'exception de Lac-Brome et Brome) et incluant l'entente de services pour les municipalités hors MRC de l'Ange-Gardien et Sainte-Brigide-d'Iberville, pour l'activité du Service de transport adapté pour un montant de 740 891 \$.

ADOPTÉ

417-1117

**ADOPTION DE LA PARTIE 4 DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018
CONCERNANT 17 MUNICIPALITÉS**

**IL EST PROPOSÉ PAR GREG VAUGHAN
APPUYÉ PAR MICHEL LAFRANCE
ET RÉSOLU:**

D'adopter la « Partie 4 » des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018 concernant dix-sept (17) municipalités (à l'exception de Bromont, Cowansville, Farnham et Lac-Brome) pour l'activité du Service de l'évaluation municipale pour un montant de 531 929 \$.

ADOPTÉ

418-1117

**ADOPTION DE LA PARTIE 5 DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018
CONCERNANT 15 MUNICIPALITÉS**

**IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BELLEFROID
APPUYÉ PAR MICHEL LAFRANCE
ET RÉSOLU:**

D'adopter la « Partie 5 » des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018 concernant quinze (15) municipalités (à l'exception de Bedford ville, Bromont, Cowansville, Dunham, Farnham et Lac-Brome) pour l'activité Code municipal pour un montant de 34 309 \$.

ADOPTÉ

419-1117

**BUDGET 2018 : ADOPTION DE L'IPC SERVANT À L'APPLICATION DU RÈGLEMENT
SUR LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL**

**IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE JANECEK
APPUYÉ PAR DANIEL TÉTREAU
ET RÉSOLU :**

Pour les conditions salariales des membres du conseil pour l'année 2018, d'appliquer l'indexation automatique prévue au règlement selon l'IPC moyen des douze derniers mois (0,8 %) arrondi au dollar supérieur, à compter du 1^{er} janvier 2018.

ADOPTÉ

420-1117

BUDGET 2018 : ADOPTION DES CONDITIONS SALARIALES DES EMPLOYÉS

CONSIDÉRANT l'adoption des prévisions budgétaires par le conseil;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE BEAUREGARD
APPUYÉ PAR ALBERT SANTERRE
ET RÉSOLU :**

D'augmenter l'échelle salariale des employés de la MRC de 2 % à compter du 1^{er} janvier 2018. D'augmenter également les tarifs de remboursement des déplacements de 0,01 \$ du kilomètre à compter du 1^{er} janvier 2018, étant donné que ces frais sont gelés depuis 3 ans.

ADOPTÉ

CAHIER SPÉCIAL DE LA VOIX DE L'EST : LA VOIX DE BROME-MISSISQUOI

Madame Dionne-Raymond souligne le succès du cahier spécial de la Voix de L'Est « *La Voix de Brome-Missisquoi* » comptant 48 pages paru le 21 novembre 2017. Monsieur Desmarais ajoute également qu'il s'agit du cahier le plus volumineux de l'année et qu'il a été distribué gratuitement à tous les abonnés de La Voix de l'Est dans La Haute-Yamaska, Acton et Rouville, ainsi qu'à toutes les adresses dans Brome-Missisquoi



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi**

**AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE 06-1117 CONCERNANT
LES ZONES À RISQUE D'INONDATION DANS LE SECTEUR DU PÉRIMÈTRE
D'URBANISATION DU CENTRE-VILLE DE LA VILLE DE SUTTON**

Avis de la motion est, par la présente, donné par Jacques Drolet avec dispense de lecture, qu'à une prochaine séance de ce conseil, ordinaire ou extraordinaire, lui ou un autre à sa place proposera l'adoption du règlement 06-1117 visant notamment à identifier des zones à risque d'inondation dans le secteur du périmètre d'urbanisation du centre-ville de la ville de Sutton. Un projet de règlement est également présenté aux maires.

421-1117

**CERTIFICAT DE CONFORMITÉ :
RÈGLEMENT 2017.10302 - SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge a transmis à la MRC le 16 novembre 2017 le règlement 2017.10302 (plan d'urbanisme);

CONSIDÉRANT que ce règlement vise à assurer la concordance au règlement 08-0616 modifiant le schéma d'aménagement et de développement.

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR NORMAND DÉRAGON
APPUYÉ PAR JEAN LÉVESQUE
ET RÉSOLU :**

De déclarer le règlement 2017.10302 de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge **CONFORME** aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ

422-1117

**CERTIFICAT DE CONFORMITÉ :
RÈGLEMENT 2017.10303 - SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge a transmis à la MRC le 16 novembre 2017 le règlement 2017.10303 (zonage);

CONSIDÉRANT que ce règlement vise à assurer la concordance au règlement 08-0616 modifiant le schéma d'aménagement et de développement.

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL TÊTREULT
APPUYÉ PAR GILLES RIOUX
ET RÉSOLU :**

De déclarer le règlement 2017.10303 de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge **CONFORME** aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ

423-1117

**CERTIFICAT DE CONFORMITÉ :
RÈGLEMENT 2017.10305 - SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge a transmis à la MRC le 16 novembre 2017 le règlement 2017.10305 (construction);

CONSIDÉRANT que ce règlement vise à assurer la concordance au règlement 08-0616 modifiant le schéma d'aménagement et de développement.

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR TOM SELBY
APPUYÉ PAR SYLVIE BEAUREGARD
ET RÉSOLU :**

De déclarer le règlement 2017.10305 de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge **CONFORME** aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

424-1117

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC L'ENTREPRISE GRAYMONT POUR UN PROJET DE COMPENSATION DE COURS D'EAU DANS LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE AUX BROCHETS

CONSIDÉRANT que, dans le cadre du projet Héritage, l'entreprise Graymont doit obtenir, avant le début des travaux, un certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) du ministère du Développement durable, de l'Environnement, et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et qu'à cet égard, le MDDELCC requiert une compensation pour cinq cours d'eau;

CONSIDÉRANT que le Protocole d'entente vise à permettre la réalisation d'un projet de restauration de cours d'eau par la MRC servant de compensations environnementales en contrepartie d'une contribution monétaire versée par Graymont;

CONSIDÉRANT qu'une portion de la restauration de cours d'eau se fera *in situ* tandis qu'une autre partie sera compensée hors site selon les modes de compensation prévue au protocole;

CONSIDÉRANT que la MRC s'engage à ce que le projet de compensation soit réalisé dans un délai maximal de cinq ans suivant la délivrance d'un certificat d'autorisation du MDDELCC eu égard audit projet;

CONSIDÉRANT que ledit Protocole d'entente a été soumis à l'approbation du MDDELCC;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE
APPUYÉ PAR GILLES ST-JEAN
ET RÉSOLU :**

D'autoriser madame Sylvie Dionne-Raymond, préfet, ainsi que monsieur Robert Desmarais, directeur général, à signer au nom et pour le compte de la MRC Brome-Missisquoi, le Protocole d'entente – Projet de compensation de cours d'eau dans le cadre du projet Héritage de Graymont.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT 07-1117 RELATIF À LA TARIFICATION POUR LES BIENS ET SERVICES DE LA MRC BROME-MISSISQUOI

Avis de la motion est, par la présente, donné par monsieur Jean Lévesque avec dispense de lecture, qu'à une prochaine séance de ce conseil, ordinaire ou extraordinaire, lui ou un autre à sa place proposera l'adoption du *Règlement numéro 07-1117 relatif à la tarification pour les biens et services de la MRC Brome-Missisquoi* qui abroge et remplace le règlement 07-1114 afin notamment de mettre à jour la tarification des biens et services offerts par la MRC Brome-Missisquoi. Un projet de règlement a également été présenté aux maires.

CONSULTATION DES PARTENAIRES POUR LES PRIORITÉS D'INTERVENTION EN SÉCURITÉ PUBLIQUE 2018

Monsieur Desmarais mentionne que plusieurs personnes et organismes de la région seront consultés concernant les priorités d'intervention en matière de sécurité publique pour l'année 2018.

ÉLECTION DES COMITÉS ET DU PRÉFET-SUPPLÉANT LE 19 DÉCEMBRE 2017: ÉTABLISSEMENT DES RÈGLES

Monsieur Desmarais explique aux maires les règles pour le choix des comités de travail :

- Le conseil souhaite maintenir la règle d'élection selon « 1 maire = 1 vote » pour l'élection des membres des comités de travail pour 2018. Néanmoins, pour l'élection du préfet suppléant, l'élection se fera conformément aux voix des lettres patentes.
- Chaque maire doit remplir le formulaire pour y indiquer les comités sur lesquels il pose sa candidature et la remettre à la MRC au plus tard le 8 décembre 2017.
- Élection des comités de travail 2018 : vote électronique en direct avec les iPad.

ÉLECTION: ZONES GÉOGRAPHIQUES DU TERRITOIRE POUR CERTAINS COMITÉS

Monsieur Desmarais souligne que pour certains comités, notamment le comité de gestion de l'eau ainsi que le comité consultatif agricole, la représentation du territoire de Brome-Missisquoi est assurée au comité par la nomination de représentants de l'Est, du Centre et de l'Ouest. À cet égard, tant pour le comité de gestion de l'eau que pour le comité consultatif agricole, la municipalité de Stanbridge East fait partie du « Centre », alors que pour le Pacte Brome-Missisquoi, cette municipalité fait partie du pôle de Bedford et conséquemment de « l'Ouest ».



No de résolution
ou annotation

425-1117

426-1117

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

Le conseil des maires convient de maintenir le découpage actuel des différentes zones géographiques du territoire.

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES 2018

**IL EST PROPOSÉ PAR GILLES RIOUX
APPUYÉ PAR GILLES ST-JEAN
ET RÉSOLU :**

D'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil de la MRC pour 2018 tel que stipulé ci-dessous et publier un avis public dans les journaux à cet égard, conformément à la Loi.

Mardi, 16 janvier 2018	Mardi, 21 août 2018
Mardi, 20 février 2018	Mardi, 18 septembre 2018
Mardi, 20 mars 2018	Mardi, 16 octobre 2018
Mardi, 17 avril 2018	Mardi, 20 novembre 2018
Mardi, 15 mai 2018	Mercredi, 28 novembre 2018
Mardi, 19 juin 2018	Mardi, 18 décembre 2018

ADOPTÉ

COMPTES À PAYER AU 21 NOVEMBRE 2017

**IL EST PROPOSÉ PAR MICHEL LAFRANCE
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID
ET RÉSOLU :**

D'entériner les dépenses autorisées par le secrétaire-trésorier et d'autoriser le paiement de l'ensemble des dépenses en date du 21 novembre 2017, à savoir :

COMPTES À PAYER - 30 OCTOBRE AU 21 NOVEMBRE 2017	
ÉDIFICE	
2318-6653 Qué. Inc. (Agropur: lait et crème pour le café)	43,38 \$
Desroches, François (ramassage du courrier - octobre)	86,23 \$
Distributions Nouvelle-France (essuie-main, essuie-tout, papier hygiénique, savon à main, Febreze)	392,91 \$
Entreprises Fournier inc. (coupe du gazon et entretien paysager 2017 - 6e paiement de 6)	474,26 \$
Hydro-Québec (13 octobre au 12 novembre 2017)	1 764,05 \$
Lignes Maska inc. (marquage du stationnement)	532,33 \$
Maison de la Pomme (jus de pomme pour les réunions)	37,50 \$
Sensation Musicale Hi-Fi inc. (systèmes audios pour les salles Brome et Missisquoi)	6 424,44 \$
Sous-total	9 755,10 \$
ADMINISTRATION	
Bell Mobilité (cellulaire Robert Desmarais - novembre)	56,50 \$
Bell Mobilité (Ipad Alexandra Pagé - novembre)	8,74 \$
Bell Mobilité (Ipad Préfet - novembre)	9,27 \$
Bureau en Gros (chevalet télescopique)	65,74 \$
BuroPro Citation (fournitures de bureau)	210,75 \$
Canadian Tire (deux tabourets pour Johanne et Alexandra, aérosol 3M)	121,85 \$
Esthétique Limar (location de trois costumes: Hommage à M. Fauteux)	97,73 \$
F.Q.M. (Assemblée des MRC: 29-30 novembre - Sylvie Dionne Raymond)	206,96 \$
Groupe CT (lecture compteurs photocopieurs IRA-4251 et IR-7055: octobre)	1 050,48 \$
Lettrage Graphico-Tech (2 500 enveloppes à fenêtre)	203,50 \$
Staples Advantage Canada (fournitures de bureau)	63,72 \$
VISA (vin pour le gala de la Chambre de Commerce de Brome-Missisquoi)	20,00 \$
VISA (dîner de Robert: Table des DG MRC Montérégie)	15,80 \$
VISA (Amazon: souris pour Johanne)	42,95 \$
VISA (Amazon: projecteur pour la salle Missisquoi)	648,18 \$
VISA (plateau de chocolat pour la séance des maires en octobre)	116,62 \$
VISA (Amazon: Livre d'or pour M. Fauteux)	42,88 \$
VISA (Hilton: chambre pour Robert - Congrès FQM)	352,79 \$
VISA (Cache du Domaine: chambre pour Robert - Colloque ADGMRCQ)	330,82 \$
VISA (dîner avec Nadine Boire, Denis, René et Robert)	117,42 \$
VISA (1&1 Internet: mailbox octobre 2017 à janvier 2018)	19,27 \$
VISA (aspirateur pour l'édifice)	229,93 \$
Sous-total	4 031,90 \$
JEUNES EN MOUVEMENT BROME-MISSISQUOI (100% subventionné)	
Bell Mobilité (cellulaire Catherine Lizotte - novembre)	46,87 \$
Concept.mab (modification de l'affiche: Tandem actif)	123,02 \$
Concept.mab (2000 feuillets: Développement moteur)	760,67 \$
Eastern Townships School Board (Knowlton Academy Greenhouse: coordinatrices du jardin)	3 200,00 \$
Stevenson & Writers inc. (traduction: feuillet Développement moteur)	170,74 \$
Sous-total	4 301,30 \$
IMMIGRATION	
Sous-total	- \$
SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Loignon, Isabelle (formation et conférence - pompiers)	1 500,00 \$
Novicom 2000 Inc. (ligne fixe internet HV CAUCA Bedford: novembre)	68,99 \$
VISA (Facebook: Sécurité à vélo / 31 août et 1er septembre)	6,52 \$
Sous-total	1 575,51 \$
TRANSPORT COLLECTIF & ADAPTÉ	
Bell Mobilité (cellulaire Julie Langevin - novembre)	49,52 \$
BuroPro Citation (fournitures de bureau)	167,96 \$
Créations Yzart (aide administrative)	1 056,34 \$
Taxi A-B (23 octobre au 19 novembre 2017)	18 414,95 \$
Taxi Bedford (23 octobre au 18 novembre 2017)	7 575,00 \$
Taxi Farnham (15 octobre au 11 novembre 2017)	5 047,40 \$
Vidéotron (lignes téléphoniques transport - novembre)	90,06 \$
Sous-total	32 401,23 \$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

ÉVALUATION	
A.T.E.F.Q. (congrès 9 au 11 novembre - Benoit Larose)	100,00 \$
Fonds registre foncier du Qc (mutations d'octobre)	324,00 \$
Fonds registre foncier du Qc (consultation du registre foncier)	10,00 \$
Garage Gilbert Tardif (Versa 2012: freins avant)	537,07 \$
Garage Gilbert Tardif (Cobalt 2010: freins avant)	783,53 \$
Ultramar (essence autos évaluation)	161,42 \$
Sous-total	1 916,02 \$
AMÉNAGEMENT- SHQ -PGMR	
Bell Mobilité (cellulaire Francis Dorion - novembre)	50,04 \$
C06005 PRR 0038 (Programme Réno Région)	7 947,00 \$
C06005 PRR 0039 (Programme Réno Région)	3 266,00 \$
Dézidé Graphik (modification de la poubelle de compostage)	53,20 \$
Géomont (orthophotos 2017 - 50% de la facturation - facture 2 de 2)	4 027,62 \$
Loisirs et services communautaires Lac-Brome (Plateau Buchanan: 2 et 3 novembre de 12h à 14h)	91,98 \$
Mc Gowan, Pierre (transports de matières non-conformes pour les éco-centres)	1 437,19 \$
Médias transcontinental (annonces: fermeture hivernale des éco-centres)	1 534,91 \$
Médias transcontinental (annonces: résolution 364-1017)	350,67 \$
VISA (Best Buy: disque dur externe pour Pier-Philippe)	195,68 \$
VISA (Conférence les Affaires: technopoles et parcs industriels - 21 novembre - Francis Dorion)	599,30 \$
Sous-total	19 553,59 \$
ABATTAGE D'ARBRES - PÉPINIÈRE DE BANDES RIVERAINES	
Sous-total	- \$
COURS D'EAU	
Bell Mobilité (cellulaire Simon - novembre)	53,60 \$
Bell Mobilité (cellulaire Véronique Sauvé - novembre)	19,50 \$
Géomont (orthophotos 2017 - 50% de la facturation - facture 2 de 2)	1 645,08 \$
GPLC Arpenteurs-Géomètres (c.e. Castors branche #5)	1 121,01 \$
GPLC Arpenteurs-Géomètres (c.e. Groat branche #10)	828,95 \$
GPLC Arpenteurs-Géomètres (c.e. Wallbridge branche #17)	2 354,98 \$
GPLC Arpenteurs-Géomètres (c.e. Brandy branches #3 et #6)	2 427,41 \$
Huard Excavation inc. (payer retenues c.e. Frank Ditch)	1 556,99 \$
Lajeunesse Simon (compte de dépenses d'octobre)	234,14 \$
Lettrage Graphico-Tech (7 scans de plans et une clé USB)	66,00 \$
Sous-total	10 307,66 \$
CARRIÈRES ET SABLIERES	
Bell Mobilité (cellulaire François Daudelin - novembre)	49,08 \$
Sous-total	49,08 \$
TOTAL DES DÉPARTEMENTS	83 891,39 \$

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

DÉPENSES À AUTORISER PAR LE CONSEIL	
C6005 PRR 0037 (Programme Réno Région)	12 000,00 \$
C6005 PRR 0045 (Programme Réno Région)	12 000,00 \$
Sous-total	24 000,00 \$
DÉPENSES PRÉAUTORISÉES PAR LE CONSEIL	
AON Hewitt (Fonds de pension des employés - octobre)	12 886,95 \$
Bromont (salaires et dépenses éco-centre - avril à juin 2017)	35 789,51 \$
CARRA (régime de retraite des élus municipaux - octobre)	206,96 \$
Centre de pédiatrie sociale main dans la main (pacte BM 2017 - versement final- Maintien de l'espace CPSC)	4 800,00 \$
Cowansville (formation pompiers volet 2 - pompier 1)	2 770,00 \$
Dunham (formation pompiers volet 2 - pompier 1)	1 385,00 \$
Fonds de Solidarité FTQ (REER FTQ pour les employés: octobre)	250,00 \$
Frelighsburg (formation pompiers volet 2 - pompier 1)	2 770,00 \$
La Capitale, assurances et gestion du patrimoine (assurances collectives: novembre)	9 272,79 \$
Laliberté Pierre (programmes SHQ)	7 764,70 \$
Le Phare, Source d'entraide (pacte BM 2017 - 2e versement - Ruhe d'art de Cowansville)	2 100,00 \$
Leroux Beaudry Picard & Ass. (gérance service évaluation - Novembre)	5 341,54 \$
Nature et Création (pacte BM 2017 - versement final - Exposition de sculptures)	2 000,00 \$
Promenades de L'Estrie (contrat transport adapté pour novembre)	14 059,53 \$
Remises provinciales et fédérales (Octobre)	41 858,14 \$
Salaires des employés et des élus (Octobre)	118 400,38 \$
Sutton (formation pompiers volet 2 - pompier 1)	2 770,00 \$
Transports scolaires Viens (contrat transport adapté pour novembre)	14 419,16 \$
UMQ (révision salariale des employés de la MRC et nouvelle structure salariale des employés du CLD)	13 807,70 \$
TOTAL DÉPENSES PRÉAUTORISÉES	292 652,36 \$
TOTAL DU MOIS	400 543,75 \$

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

BILAN DE LA MALADIE DE LYME DANS BROME-MISSISQUOI

Monsieur Desmarais mentionne sa présence, avec Madame Dionne-Raymond, à une conférence de presse donnée par le CIUSS, le 22 novembre en avant-midi, concernant l'évolution de la maladie de Lyme sur le territoire de la MRC. Les maires soulignent qu'il est important de rassurer la population en diffusant de l'information, notamment par le biais des sites Web de chacune des municipalités et de la MRC.

FARR MONTÉRÉGIE

Information sur le Fonds de développement de la Montérégie :

Monsieur Desmarais mentionne aux maires les priorités ainsi que les stratégies distinctives du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) de la Montérégie ainsi que certains éléments clés :

- 4 557 714 \$ sont disponibles pour la première année du Fonds en Montérégie.
- Ce montant grandira année après année pour s'élever à 15 millions dans 5 ans.
- Le gouvernement a donné la responsabilité à la Table des préfets de la Montérégie de sélectionner les projets à financer par ce Fonds.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

- La première année du Fonds sera dédiée principalement à l'interconnexion du réseau cyclable en Montérégie.

Projets potentiels dans Brome-Missisquoi

Monsieur Desmarais mentionne aux membres du conseil qu'une invitation a été envoyée à toutes les municipalités de la MRC afin de dresser l'inventaire des projets potentiels. Les projets retenus seront recommandés au FARR Montérégie par le conseil des maires lors de la séance du 19 décembre prochain.

PROJET DE PARC DES SOMMETS À BROMONT

Monsieur Louis Villeneuve, maire de Bromont, présente sommairement à ses collègues le projet de Parc des sommets à Bromont. Il permettrait d'acquérir des terrains de Ski Bromont et d'aménager des installations récréotouristiques. Étant donné que Ski Bromont a demandé de confirmer l'achat des terrains au plus tard le 31 décembre prochain, Monsieur Villeneuve demande une dérogation à la procédure de dépôt de projets pour le Pacte Brome-Missisquoi. Les promoteurs du projet souhaitent que le conseil s'engage à verser une aide financière de 100 000 \$ répartis sur quatre années dès la séance du conseil du 19 décembre. Plusieurs maires expriment leur opinion sur le sujet. Madame Dionne-Raymond invite les maires à réfléchir à cette demande et mentionne que la décision à cet égard sera prise à la prochaine séance du conseil, soit le 19 décembre 2017.

PÉRIODE D'ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FQM

Monsieur Desmarais mentionne que la FQM est actuellement en période d'élection et que monsieur Albert Santerre, maire de Saint-Ignace-de-Stanbridge, se présente à titre de représentant de la région Brome-Missisquoi, Haute-Yamaska et Acton.

PROGRAMME RÉNORÉGION – HAUSSE DE LA VALEUR UNIFORMISÉE D'UN LOGEMENT ADMISSIBLE

CONSIDÉRANT que depuis le lancement du programme *RénoRégion* en 2015 la valeur maximale d'un logement ne pouvait excéder 100 000 \$ pour être admissible;

CONSIDÉRANT que la SHQ a récemment annoncé que cette valeur maximale serait haussée à 115 000 \$ à compter du 1^{er} avril 2018;

**IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS VILLENEUVE
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID
ET RÉSOLU :**

D'établir, à compter du 1^{er} avril 2018, la valeur uniformisée maximale d'un bâtiment admissible à 115 000 \$, excluant le terrain, dans le cadre du programme *RénoRégion* pour le territoire de Brome-Missisquoi.

ADOPTÉ

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur Desmarais souligne avec enthousiasme la participation de Marc-Antoine Bellefroid, fils du maire de Pike River Martin Bellefroid, à la finale de la Coupe Vanier qui aura lieu le samedi 25 novembre 2017 à Hamilton. Il joue pour l'équipe du Rouge et Or de l'Université Laval.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC :

Monsieur Wintels, citoyen de Frelighsburg, adresse une question au maire de Bolton-Ouest à savoir quel type de référendum la municipalité privilégiera dans le dossier du mont Foster.


Monsieur Jacques Drolet, maire de Bolton-Ouest, répond que le but du processus est de faire preuve de transparence et d'obtenir le poulx des citoyens.

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR GREG VAUGHAN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

Que la séance soit levée.


Sylvie Dionne-Raymond, préfet


M^e Alexandra Pagé, greffière par intérim

ADOPTÉ

Le procès-verbal de ladite session sera approuvé lors d'une session ultérieure.

427-1117

428-1117